



Bulletin n° 40

Commune de LAVERNAY

Horaires d'ouverture du secrétariat :
le lundi de 10h à 12h,
le jeudi de 10h à 12h, et de 15h à 18h,
et le samedi de 10h à 12h.

Téléphone, fax : 03 81 58 15 25
Courriel : mairie.lavernay@wanadoo.fr
Site : <http://lavernay.eklablog.com/>

Tri des poubelles

Quelques rappels concernant le tri de nos poubelles :

- La communauté de commune devrait être en mesure de nous renseigner sur les tarifs qui seront pratiqués à partir du deuxième semestre 2013 en mars.



Ce qui est sûr :

- Celui qui présentera sa poubelle grise (déchets ménagers) toutes les semaines paiera plus que maintenant,
 - Celui qui présentera sa poubelle en moyenne tous les 15 jours réalisera une petite économie ,
 - Celui qui présentera sa poubelle toutes les 3 semaines économisera plus,
 - Celui qui présentera sa poubelle en moyenne 1 fois par mois réalisera une économie encore plus importante.
- Il est vivement conseillé de ne pas laisser sa poubelle en bordure de chaussée quand elle n'a pas besoin d'être ramassée car elle sera levée, et toute levée sera facturée même si la poubelle est vide.
- Le ramassage des poubelles ménagères ayant lieu le mardi matin, il est conseillé de sortir nos poubelles le lundi soir. Il est conseillé de la ramasser le plus rapidement possible.
 - Attention les poubelles dont le couvercle n'est pas fermé parce que trop remplies ne seront bientôt plus ramassées.
 - Les poubelles bleues bien triées sont ramassées le lundi matin. Il est conseillé de les sortir le dimanche soir. Le nombre de levées des poubelles bleues n'est pas comptabilisé.

Conférence publique LPO

Les bénévoles du groupe local LPO (Ligue Pour les Oiseaux) du canton d'Audeux vous invitent à une conférence/diaporama présentée par Bruno Cattenoz, accompagnateur moyenne montagne, et intitulée :

"Les passereaux de la vallée de L'Ognon (secteur Bonnay)"

qui aura lieu le **vendredi 1er mars à Lavernay à 20h30** (salle au-dessus de la mairie.)



Le co-voiturage

Nous n'avons pas encore réuni assez de volontaires pour l'instant, mais nous espérons que d'autres personnes viendront vite compléter cette petite équipe. Alors n'hésitez pas à vous inscrire sur papier libre ou sur le coupon ci-dessous et à le retourner à la Mairie si vous voulez participer au groupe de réflexion sur ce sujet.



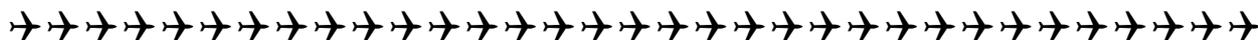
Monsieur/Madame _____
souhaite participer au groupe de réflexion sur le co-voiturage.
Numéro de téléphone : _____

Rappel pour les cartes d'identité



Pour les demandes de carte nationale d'identité des enfants mineurs, il est obligatoire de joindre la carte d'identité du parent exerçant l'autorité parentale. Cette carte d'identité doit **obligatoirement être en cours de validité**.

Dans le cas de garde alternée, les adresses des 2 parents figurant sur la carte, il est impératif de joindre les justificatifs de domicile des 2 parents ainsi que leur carte d'identité en **cours de validité**.



Devinette



Avez-vous une idée des distances qui nous séparent des grandes métropoles mondiales ?

*A combien de kilomètres sommes-nous de Tokyo, Mexico, Séoul, New-York, Moscou, Bombay, São Paulo, Pékin, Delhi, Sydney, Kinshasa, Dubaï, Los Angeles, Bamako...
Alors voyageons un peu :*

Lavernay → Moscou = 2 373 km
Lavernay → Bamako = 4 062 km
Lavernay → Dubaï = 4 963 km
Lavernay → Kinshasa = 5 817 km
Lavernay → New-York = 6 152 km
Lavernay → Delhi = 6 367 km
Lavernay → Bombay = 6 752 km
Lavernay → Pékin = 8 157 km
Lavernay → Séoul = 8 935 km
Lavernay → Los Angeles = 9 406 km
Lavernay → São Paulo = 9 471 km
Lavernay → Mexico = 9 514 km
Lavernay → Tokyo = 9 724 km
Lavernay → Sydney = 16 790 km

